



Comité Directeur du Comité du Calvados 18 décembre 2024 - Compte rendu

Présents : Legrand Christophe, Mesnil-Masse Delphine, Couderc Nicolas, Lambert Stéphane, Fabienne Groscol

Absents : Machaux Christophe, Fourmont Jessica

1. Validation du PV du 25/10/2024

Le PV est à l'unanimité. Christophe Legrand se charge de le déposer sur le site internet du Calvados.

2. Validation du spécial règlement avec demande établissements

Tout d'abord, un grand merci pour le travail fourni par l'équipe ETD nouvellement formée et qui a fortement contribué à la mise en forme du programme.

- Validation de l'ensemble des programmes et des dates du spécial règlement pour l'année 2025.
- Validation des regroupements Avenirs et Benjamins.
- Accord de principe pour l'organisation d'un regroupement juniors. Une nouvelle discussion autour de l'effectif et les modalités d'organisation (nombre d'encadrants par exemple) doit avoir lieu lors de la réunion du 30 janvier prochain.
- Demande de bassins. Nicolas Couderc formalise pour Caen la mer et Fabienne pour le reste des demandes
Caen la mer :

3. Rappel des budgets alloués par le CD et augmentation des engagements :

Le comité décide de procéder à une augmentation tarifaire des engagements suivants :

Pour la catégorie Avenirs, le coût de l'engagement est fixé à 2,5 euros par course.

Pour les Interclubs toutes Catégories, le coût de l'engagement est fixé à 40 euros par équipe.

Rappel pour les organisations de stage :

Le comité a décidé le cahier des charges suivant pour la demande d'aide pour l'organisation d'un stage par catégorie :

- Faire une demande d'aide en amont avec le budget prévisionnel (à minima 15 jours avant l'organisation du stage)
- Limité à 16 nageurs
- Si le stage est en extérieur (avec nuitée) – prise en charge par le comité du calvados de 20 €/nageur
- Si le stage est sur place (sans nuitée) – prise en charge par le comité du calvados de 10 €/nageur
- La subvention accordée 1 fois /an
- Transmettre un RIB



Le comité en profite pour rappeler les modalités pour les demandes d'aide pour l'organisation des meetings

- Faire une demande en amont (meeting labellisé et à minima départemental)
- Montant accordé 75€ par réunion
- Transmettre un RIB
- Subvention accordée 1 fois/an par catégorie

4. Point trésor au 18 décembre 2024

Pointage de l'année 2024 fait par Nicolas Couderc avec mise à jour Extranat.

Nicolas pourra présenter un budget prévisionnel dès février 2025.

Le comité rappelle que tout engagement supplémentaire lors d'une compétition (après date limite des engagements) fera l'objet d'une facturation complémentaire au club.

5. Investissements / adresse gmail

Validation de l'achat d'un nouveau PC pour le CD 14 (environ 600 €) amorti sur l'olympiade.

Validation du principe d'achat de tenues pour les officiels ; Stéphane Lambert et Fabienne Groscol feront des propositions lors d'un prochain comité. (Polo, pantalon ou jupe)

Bonnets : à demander au Conseil départemental.

6. Infos Ligue

Le Calvados compte plusieurs membres au sein de la ligue de normandie :

Delphine Massé en qualité de secrétaire générale (bureau et comité)

Jacky Brochen en qualité de secrétaire général adjoint (bureau et comité)

Stéphane Lambert au comité directeur, membre de la commission des officiels

7. Questions diverses

Pas de questions diverses

8. Date prochaine réunion

Compte tenu des absents, un message Whatsapp sera proposé avec de nouvelles dates.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le comité se termine à 22h00.

La Présidente

Delphine Massé

L'original du PV est signé et est à disposition sur demande.